

Agir pour soutenir le fondateur de WikiLeaks

Le 13 juin 2019, modifié le 19 novembre 2019 PROPOSITION DE COURRIEL À ENVOYER À VOS CONTACTS : Vous pouvez reprendre cette proposition de courriel, avec le modèle de lettre destinée aux institutions, à votre convenance (pas de copyright).

LOGO de votre organisation Adresse Madame, Monsieur, Nous vous adressons une demande urgente de soutien à Julian Assange, fondateur de WikiLeaks, dont la vie est aujourd'hui est gravement menacée. Depuis 2010, les Etats-Unis, soutenus par d'autres gouvernements, dont le Royaume-Uni et la Suède, persécutent et poursuivent Julian Assange pour avoir publié sur WikiLeaks, et en partenariat avec de grands médias, des dizaines de milliers de documents classifiés, avec des preuves sur des crimes de guerre et de torture, commis par l'armée américaine en Afghanistan et en Irak, dont la vidéo "Collateral Murder". Pour rappel, l'offensive armée des Etats-Unis et de leurs alliés britanniques en Irak, avait été déclarée "illégal" par Kofi Annan. L'organisation indépendante Iraq Body Count (IBC), a dénombré entre 2003 et 2010, 122'000 morts parmi les civils irakiens (à noter que les chiffres de l'IBC se basent sur des décès reconnus officiellement). Dès 2010, après que Julian Assange ait été innocenté par une enquête suédoise relative à une allégation de viol, la Suède réouvre ce dossier à maintes reprises, calomniant Julian Assange afin de le discréditer auprès de l'opinion publique, et essayant de l'extrader vers les Etats-Unis via la Suède. Dès 2010, Julian Assange est privé de liberté à Londres, une semaine après avoir commencé à publier "Cablegate" qui fait référence à la publication par WikiLeaks (en 2010) de centaines de milliers de câbles diplomatiques américains, exposant les intrigues du gouvernement américain et de ses alliés dans le monde. En 2012, Julian Assange se réfugie à l'Ambassade d'Equateur afin d'échapper à une extradition vers les Etats-Unis. Le 11 avril 2019, l'actuel président de l'Equateur met illégalement fin à son asile politique. Julian Assange est alors arrêté par la police britannique dans l'enceinte de l'ambassade, puis immédiatement incarcéré dans une prison britannique de haute sécurité connue pour ses conditions brutales. C'est là que sont habituellement détenus les prisonniers condamnés pour les meurtres les plus graves et pour des infractions terroristes ! Le 23 mai 2019, les Etats-Unis inculpent Julian Assange pour espionnage, puis le 10 juin 2019 ils présentent officiellement une demande d'extradition au Royaume-Uni. Or, nous savons que si Julian Assange devait être extradé aux USA, il ne bénéficierait en aucun cas d'un procès équitable. La récente inculpation pour espionnage entraînerait un emprisonnement à vie, un risque de torture, voire la peine capitale. A cet égard, la justice fédérale américaine autorise la peine de mort pour l'espionnage, selon le site spécialisé Death Penalty Information Center. https://www.lepoint.fr/monde/julian-assange-sera-extrade-vers-les-etats-unis-affirme-washington-21-07-2019-2325838_24.php <https://deathpenaltyinfo.org/> Selon la déclaration de l'Union américaine pour les libertés civiles (ACLU) : "Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, le gouvernement des Etats-Unis a porté des accusations criminelles en vertu de la Loi sur l'espionnage contre un éditeur pour la publication d'informations véridiques. C'est une attaque directe contre le Premier Amendement [à la Constitution des Etats-Unis, qui établit la liberté de la presse]. Ces accusations constituent une grave attaque de l'administration Trump contre le journalisme, établissant un dangereux précédent qui peut être utilisé pour cibler tous les organismes de presse qui exercent un contre-pouvoir au gouvernement."

Début juin 2019, le Rapporteur spécial de l'ONU sur la torture, Nils Melzer, a averti que Julian Assange pourrait mourir en prison si sa persécution ne cessait pas immédiatement. <https://www.wsws.org/fr/articles/2019/06/08/asfb-j08.html>

Le 5 octobre, le père de Julian Assange, John Shipton, a déclaré que l'état de santé de son fils s'est détérioré au point où il risque de mourir. <https://www.wsws.org/en/articles/2019/10/05/ship-o05.html>

Le 8 octobre, le WWSW nous informe que la vie de Julian Assange est en grand danger à la prison de haute sécurité de Belmarsh à Londres où il continue de subir de graves sévices. <https://www.wsws.org/fr/articles/2019/10/08/pers-o08.html>

Le 12 octobre, nous avons été constertés d'apprendre : Un journaliste de l'AFP a déclaré qu'Assange, qui s'est présenté hier à l'audience d'administration par liaison vidéo, "a donné son nom et son âge d'une voix haletante et légèrement grinçante tout en se balançant d'avant en arrière, les épaules affaissées. Assange a commencé à tirer sur les manches de son pull sur les jambes croisées tout en écoutant le juge passer quelques minutes à examiner l'affaire." <https://www.wsws.org/en/articles/2019/10/12/pers-o12.html>

Suite à l'audience du 21 octobre, Craig Murray, ancien diplomate britannique et actuel défenseur des droits de l'homme a déclaré que «l'apparence physique d'Assange n'était pas aussi bouleversante que sa détérioration mentale. Lorsqu'on lui a demandé de donner son nom et sa date de naissance, il a visiblement eu de grandes difficultés pendant plusieurs secondes à s'en souvenir». Murray a écrit dans une sérieuse mise en garde : «Toutes les personnes présentes au tribunal hier ont constaté que l'un des plus grands journalistes et dissidents de notre époque fait l'objet de torture à mort aux mains de l'État, sous nos propres yeux.» <https://www.wsws.org/fr/articles/2019/10/25/pers-o25.html>

Compte tenu de ce qui précède, nous vous proposons d'envoyer des lettres de soutien à Julian Assange, destinées à votre gouvernement, au Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), et au gouvernement britannique. Voici le modèle de lettre que nous mettons à votre disposition : Mesdames, Messieurs, Nous vous écrivons pour vous demander instamment de protéger la vie du fondateur de WikiLeaks, M. Julian Assange. Le 12 avril 2019, Dick Marty, ex-procureur général tessinois et ex-rapporteur sur les prisons secrètes de la CIA pour le Conseil de l'Europe déclarait : "Assange n'a fait que dire la vérité. Il a révélé des actions criminelles et réveillé la conscience internationale". En publiant des faits qu'un gouvernement préférerait garder secrets, la presse d'investigation assume un rôle de contre-

pouvoir et de préservation de la démocratie. Les citoyens doivent pouvoir accéder à des informations véridiques, c'est un droit fondamental dans nos démocraties. Or l'administration Trump, en décidant d'inculper Julian Assange pour espionnage, viole ce droit et met en danger la liberté de la presse d'investigation et les lanceurs d'alerte. Par ailleurs, nous sommes très reconnaissants à WikiLeaks d'avoir révélé des documents issus des négociations secrètes sur les grands accords de libre-échange, tels le TISA, le TPP et le TTIP.

Le 16 avril 2019, le Parlement européen a adopté à une large majorité une nouvelle loi visant à renforcer la protection des lanceurs d'alerte et à les empêcher de subir des représailles et des conséquences telles que condamnations, exil forcé et procédures judiciaires sans fin. En particulier, et c'est très important, cette directive stipule que lorsqu'un journaliste ou un lanceur d'alerte découvre des secrets d'État qui sont dans l'intérêt public, ils ne doivent pas être poursuivis pour leur acte de service public. La vérité doit être révélée dans tous les cas, et les lanceurs d'alerte qui la révèlent doivent être protégés. Nous pensons que c'est incontestablement le cas de M. Julian Assange, c'est pourquoi cette loi devrait être appliquée pour le protéger de toute mesure de rétorsion éventuelle à la suite de son travail sur la plateforme WikiLeaks. Par conséquent, nous vous demandons de vous référer à cette nouvelle législation et vous prions instamment d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour une amélioration immédiate des conditions de détention illégales infligées à M. Julian Assange, et d'oeuvrer pour sa libération. Nous vous remercions de votre attention et vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos respectueuses salutations.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir traiter notre demande dans les meilleurs délais. Avec nos cordiales salutations,
Signatures

Liens importants : Jeudi 11 avril. Déclaration de Dick Marty, ancien rapporteur sur les prisons secrètes de la CIA pour le Conseil de l'Europe : <https://www.rts.ch/info/monde/10359555--je-suis-choque-assange-n-a-fait-que-dire-la-verite-clame-dick-marty.html> Le 8 juin 2019. Interview de Nils Melzer, Rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture. Transcription et traduction par Chris Hedges (Emission Contact sur RT, 8 juin 2019) : <https://www.legrandsoir.info/interview-de-nils-melzer-rapporteur-special-des-nations-unies-sur-la-torture-rt.html>

Le 15 juin 2019. Entretien avec l'ancien ministre de l'Intérieur d'Islande Ögmundur Jónasson sur la façon dont il a mis à la porte une équipe d'enquêteurs du FBI d'Islande qui essayaient de piéger Julian Assange, fondateur de Wikileaks : <https://www.youtube.com/watch?v=CmPQY7cXOIg>

N.B. Nous avons intégré dans notre modèle de lettre présenté ci-dessus un extrait du document suivant :

Le 19 juin 2019, des membres du Parlement européen, certains d'entre eux ayant combattu l'accord TISA et/ou le TTIP et/ou le CETA, tels Emmanuel Maurel, Stelios Kouloglou et Patrick Le Hyaric, ou le JEFTA, tel Younous Omarjee, ont adressé une lettre ouverte au vice-président de la Commission européenne, Frank Timmermans : https://fr.scribd.com/document/413876992/Assange-Case-Letter-to-Timmermans-June-2019-2-Copia#fullscreen&from_embed

Le 28 octobre 2015. Emmanuel Maurel : vidéo sur les mesures de sécurité prises autour des négociations secrètes concernant le TTIP-TAFTA : <http://emmanuelmaurel.eu/dans-la-salle-de-lecture-securisee-du-ttip-des-piles-de-documents-negociés-dans-le-plus-grand-secret/>

Ce document très intéressant nous informe qu'une majorité de députés de la Commission parlementaire du commerce international (INTA) n'ont pas eu accès librement aux documents secrets issus des négociations sur le TTIP/TAFTA ! L'absence de transparence et la discrimination régnait par conséquent au sein même de la Commission du commerce international chargée d'examiner les accords commerciaux négociés par la Commission européenne !

Tract de l'Adetra Rassemblement mardi 28 mai 2019, 12h-14h, devant la Poste du Mt-Blanc, Genève Solidarité avec Julian Assange, le fondateur de WikiLeaks ! Non à son extradition vers les USA ! Le 23 mai 2019, le ministère de la Justice des Etats-Unis a annoncé l'inculpation du fondateur de WikiLeaks, Julian Assange, avec plus de 17 chefs d'accusation, en vertu de la loi sur l'espionnage, en raison de son rôle dans la publication de dizaines de milliers de documents militaires et diplomatiques confidentiels sur les guerres menées en Afghanistan et en Irak. En 2010, c'est l'ex-analyste militaire américaine, Chelsea Bradley Manning, qui a transmis ces documents à WikiLeaks. Les rapports concernant la guerre en Irak ont révélé que l'armée américaine a tué 109'000 irakiens, dont 66'000 civils. L'armée a aussi commis des centaines de cas de violences, tortures et viols. En mars 2003, quelques jours avant le lancement de l'offensive américano-britannique en Irak, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, avait mis en garde Washington et Londres, soulignant qu'une guerre sans aval de l'ONU serait illégale. Or, le 20 mars 2003, les Etats-Unis et leurs alliés britanniques envahissaient l'Irak sans mandat de l'ONU. Suite à la récente annonce d'inculpation du gouvernement américain, le 23 mai 2019, l'Union américaine pour les libertés civiles (ACLU) déclarait : "Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, le gouvernement a porté des accusations criminelles en vertu de la Loi sur l'espionnage contre un éditeur pour la publication d'informations véridiques. C'est une attaque directe contre le Premier Amendement [à la Constitution des Etats-Unis, qui établit la liberté de la presse]. Ces accusations constituent une grave attaque de l'administration Trump contre le journalisme, établissant un dangereux précédent qui peut être utilisé pour cibler tous les organismes de presse qui exercent un contre-pouvoir au gouvernement." Pour rappel, dès 2010, les révélations de WikiLeaks ont

été relayées par de grands quotidiens nationaux, comme le New York Times, The Guardian, Le Monde, El Pais et Der Spiegel. De 2012 à 2019, Julian Assange s'est réfugié à l'Ambassade de l'Equateur à Londres afin d'éviter une probable extradition vers les USA. Après avoir été trahi par l'actuel président de l'Equateur Lenin Moreno qui a mis fin à son asile politique, il a été arrêté le 11 avril 2019 par la police britannique, en vertu d'une demande d'extradition américaine pour "piratage informatique", passible de 5 ans de prison. Or, le nouvel acte d'accusation pour espionnage est infiniment plus grave que le précédent en raison de la menace qu'il fait peser sur la vie de Julian Assange. Selon John Kiriakou, ancien agent antiterroriste de la CIA, Assange n'a aucune chance d'obtenir un procès équitable.

D'autre part, en tant que syndicat, nous sommes particulièrement reconnaissants à WikiLeaks et à Julian Assange d'avoir révélé des documents issus des négociations secrètes sur divers accords de libre-échange, dont celui sur le commerce des services Tisa, négocié à Genève. Ces accords font peser une grave menace sur nos démocraties, nos services publics et la protection de l'environnement. Il est par ailleurs inadmissible que nous ne soyons pas informés du contenu de ces accords qui nous concernent directement dans notre vie quotidienne. Même les élus européens et nationaux n'ont généralement pas accès. Le Ceta est entré en vigueur entre l'UE et le Canada, le Tafta et le Tisa sont actuellement bloqués. Pour conclure, selon la récente déclaration de l'ancien procureur tessinois Dick Marty : "Assange n'a fait que dire la vérité en découvrant des actes criminels et en éveillant la conscience internationale". Par conséquent, nous demandons que Julian Assange et Chelsea Manning (à nouveau emprisonnée) soient libérés. En effet, lorsqu'un lanceur d'alerte, un journaliste ou un éditeur dénonce des secrets d'Etat qui sont dans l'intérêt public, il ne devrait pas être poursuivi. Tous les lanceurs d'alerte doivent pouvoir bénéficier d'une protection au niveau international

Rassemblement organisé par le Syndicat Adetra, 15 rue des Savoises, 1205 Genève Nota bene concernant la guerre en Irak (post-manifestation) : Le nouveau bilan de l'IBC Iraq Body Count (2010) s'élève désormais à 122'000 morts parmi les civils, soit un chiffre déjà deux fois plus important que celui avancé par Wikileaks. <https://www.france24.com/fr/20101023-bilan-victime-guerre-irak-morts-objet-controverse-wikileaks-iraq-irak-body-comptage-methodologie>